

CRPA - Cercle de Réflexion et de Proposition d'Actions sur la psychiatrie ¹

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 | Ref. n° : W751208044

Président : André Bitton.

14, rue des Tapisseries, 75017, Paris | Tel : 01 47 63 05 62.

Courriel : crpa@crpa.asso.fr | Site : <http://crpa.asso.fr>

Communiqué appelant à refuser de participer à la Mad Pride du 11 juin 2016.

Paris, le 22 mai 2016.

Une marche folklorique de la fierté de la folie est organisée le samedi 11 juin prochain à Paris, sous l'intitulé Mad Pride 2016, à l'instar des années 2014 et 2015, par diverses organisations d'usagers en santé mentale et de proches.

Nous appelons à refuser de participer à cette manifestation qui est tout sauf revendicative.

Nous déplorons que les organisateurs de cette mascarade parisienne, aient mis un étouffoir sur les protestations et les revendications des personnes aux prises avec les institutions psychiatriques, en ne gardant de tout cela qu'une vague revendication pour une dignité des personnes atteintes de pathologie mentale. Même la question du fait que de nombreuses personnes suivies en psychiatrie ne sont pas atteintes de pathologie mentale a été évacuée par les organisateurs de la Mad Pride ... Cela entre autres points évacués et passés sous silence par ces mêmes organisateurs de cette marche.

Une initiative similaire a été mise sur pieds à Marseille, sous le nom de [Fada Pride, dont le manifeste](#) est plus offensif et plus revendicatif que la [charte de la Mad Pride parisienne](#). Nous aurions pu soutenir le principe du manifeste de la Fada Pride si notre organisation avait été localisée en région Provence – Alpes – Côtes d'Azur, mais tel n'est pas le cas. La Mad Pride parisienne est dans les mains de professionnels intervenant en santé mentale et de carriéristes de la représentation institutionnelle des patients qui manipulent tout cela, neutralisent les protestations, marginalisent celles et ceux qui ont quelque contenu offensif que ce soit, et qui ne sont pas dans une ligne caramel mou allant dans le sens de la soumission aux diagnostics et aux traitements ainsi que dans celui d'une acceptation de la condition indigne qui est faite aux personnes psychiatisées.

Même nos camarades de l'association d'usagers en psychiatrie Humapsy (fondée en 2011) ont été marginalisés dans le comité d'organisation de ce défilé, au point qu'un de leur dirigeant représentant cette association d'usagers dans le comité d'organisation de la Mad Pride, a démissionné de ses fonctions de secrétaire de l'association Mad Pride France pour ne pas cautionner tout cela.

Nous rappelons les termes de notre prise de position du 30 mai 2015, à l'occasion de la 2^{ème} Mad pride organisée en France le 13 juin 2015 :

Communiqué du CRPA du 30 mai 2015, concernant la Mad Pride organisée à Paris le 13 juin 2015.

¹ Le CRPA est partenaire de l'Ordre des avocats du Barreau de Versailles (Yvelines) sur la question de l'hospitalisation psychiatrique sous contrainte, et adhère au Réseau européen des usagers et survivants de la psychiatrie (ENUSP – REUSP).

Notre association, qui est une association d'usagers en psychiatrie en lutte contre les abus institutionnels, se refuse depuis le début à participer à de telles manifestations. Il est hors de question que nous acceptions de nous mettre bien sagement un entonnoir sur la tête et que nous défilions dans les rues avec cette "fierté d'être fous", que nous contestons formellement d'ailleurs. Nous nous battons contre l'abus et l'arbitraire en psychiatrie ce n'est pas pour nous prêter à de telles mascarades.

Nous appelons d'ailleurs les personnes qui se considèrent atteintes au plan psychique à chercher leurs voies et modalités personnelles pour sortir, dès qu'une consolidation est acquise, du suivi et de la chronicité. Nous ne sommes certainement pas favorables à un enfoncement à durée indéterminée voire à vie, des gens dans les files actives psychiatriques.

Il est par ailleurs hors de question que notre association valide en quoi que ce soit la psychiatrisation de masse à laquelle nous sommes confrontés ces dernières décennies, durant lesquelles des pans entiers de la vie quotidienne des populations sont progressivement passés sous la coupe du pouvoir médico-psychiatrique et des administrations liées. Cette psychiatrisation de masse où l'on médique à tort des centaines de milliers de personnes pour le plus grand profit de firmes pharmaceutiques et de leurs actionnaires, lesquels d'ailleurs se fichent de la santé mentale des populations, de prescripteurs irresponsables, et d'administrations qui entendent que les laissés-pour-compte de nos sociétés soient sous traitements psychiatriques abrutissants...

Notre association refuse donc totalement de participer à cette mascarade que sont les Mad Pride successivement organisées en France depuis juin 2014.

Comme disaient certains en 2011 dans les manifestations contre le projet de loi sécuritaire du Gouvernement d'alors sur le champ des soins psychiatriques sous contrainte : "De l'écoute, pas (que) des gouttes !".

Dossier du site internet du CRPA sur la Mad Pride 2015 : [cliquer sur ce lien](#)
